



**Catalogue
Février à juin 2025**

FORMATIONS des ÉLUS LOCAUX

Des outils pour mieux agir

Un acteur du territoire



En créant en 1973 un service chargé de promouvoir la formation continue, l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) a pris délibérément le parti de soutenir le développement des compétences des femmes et des hommes de son territoire. Ce service de l'UBO démontre chaque jour sa capacité à offrir aux individus comme aux acteurs socio-économiques et aux organisations, une réponse pertinente et durable à leurs besoins en compétences nouvelles, contribuant ainsi au développement du territoire.

Souhaitant accompagner les élus locaux de la Bretagne Occidentale, le Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance de l'UBO, en partenariat avec l'Association des maires et présidents d'EPCI du Finistère (AMF 29), le Centre de Gestion du Finistère (CDG 29) et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT Bretagne), a été habilité par le ministère de l'Intérieur en avril 2008 à proposer des formations afin d'aborder et gérer au mieux les problématiques de votre collectivité ou intercommunalité.

Depuis la création de ce centre de formation, nous formons chaque année plusieurs centaines de conseillers, adjoints ou maires sur différentes thématiques. Ainsi, en mai 2024, nous avons pu célébrer la 10 000e inscription d'un élu soulignant ainsi le succès de notre action.

Nous souhaitons continuer de proposer, sur cette mandature 2020-2026, une offre de qualité et de proximité.

L'évolution récente des modalités d'accès au DIFE (Droit Individuel à la Formation des Élus locaux) vous permet de bénéficier d'une enveloppe annuelle de 400€ voire 800€ en bénéficiant d'un reliquat de l'année précédente. En plus de ce DIFE, vous pouvez toujours bénéficier d'un financement via votre collectivité.

Ce catalogue vous présente les différentes possibilités de formation et les modalités pour y accéder. Toute notre équipe reste bien évidemment à votre disposition pour échanger sur votre projet.

Laurent BOURLÈS
Directeur du SUFCA-UBO

Les formations “catalogue”



Dans ce catalogue, vous retrouverez l'ensemble de nos modules de formation. Ils sont destinés à vous, élus, mais également aux cadres territoriaux, vous offrant ainsi l'opportunité de croiser vos méthodes professionnelles avec vos proches collaborateurs.

Nos objectifs sont de vous fournir les outils indispensables au bon déroulement de votre mandature, de vous permettre de construire des réponses concrètes aux besoins des citoyens et de contribuer à votre réflexion autour de projets à moyen terme de la collectivité.

La plupart de ces formations se déroulent en présentiel, à Brest ou Quimper mais

peuvent également avoir lieu à Morlaix ou Carhaix. Les détails précis, tels que le lieu et l'horaire, vous seront communiqués dans votre convocation. Nos formations couvrent l'ensemble des domaines d'exercice de vos fonctions : en droit, ressources humaines et communication, finances locales, urbanisme, politiques publiques, intercommunalité. Chaque année, nous adaptons à vos attentes les thématiques proposées.

Certaines formations “Séance Actus” font un focus sur les actualités d'un domaine.

À l'issue des formations, vous recevez un questionnaire de satisfaction qui vous permet de nous faire un retour sur la session et de nous transmettre vos besoins.

Pour vous inscrire à une formation, vous devez être élu ou travailler au sein d'une collectivité territoriale. Si la formation exige d'autres prérequis, ils seront indiqués sur la fiche.

Retrouvez toute l'actualité de la formation des élus locaux à l'UBO sur notre site

www.univ-brest.fr/formations-elus29



Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ? Le Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance et l'Espace Handiversité de l'UBO vous accompagnent dans votre parcours.

Contacts

> Référent handicap Formation Continue : Annabelle Grand
Téléphone : 02 98 01 80 42 - Mail : annabelle.grand@univ-brest.fr

> Espace Handiversité
Téléphone : 02 98 01 82 99 ou 02 98 01 69 43 - Mail : handiversite@univ-brest.fr
Site web : www.univ-brest.fr/deve > Vie étudiante > Handiversité

Validation de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

Les formations “sur mesure”

Vous avez identifié, en interne, un domaine sur lequel vous souhaitez former votre équipe ? Nous pouvons composer, avec vous, des modules de formation “sur mesure”, mis en place directement sur le lieu de votre choix.

Ces formations permettent, tout au long de la mandature, de répondre précisément aux attentes des communes ou EPCI grâce à un contenu, des dates et des horaires adaptés aux exigences des élus de votre territoire.

Optimisez votre formation “sur mesure”

Vous pouvez mutualiser cette action avec d'autres communes.

Les avantages : vous réduisez les coûts et permettez la création d'échanges entre élus et/ou agents d'un même territoire sur leurs pratiques et projets communs.

Quelques exemples de sujets traités :

- > Bien gérer les réseaux sociaux
- > Revisiter le bulletin communal
- > Gestion du changement et accompagnement des équipes
- > Création d'une piscine municipale
- > Accompagnement et gestion des situations complexes en lien avec les accidents de la vie
- > Réflexion et accompagnement sur le Projet Éducatif Local

Et bien d'autres encore...

Comment faire ?

Mode d'emploi

1

Contactez-nous et échangeons sur vos objectifs et contraintes : sujet(s), dates, lieux, horaires...

2

Nous étudions votre demande en lien avec nos formateurs, spécialistes des thématiques identifiées.

3

Nous revenons vers vous avec une proposition pédagogique (programme, intervenants...) et **financière**. Si besoin, nous l'adaptions, ensemble.

4

Quand la proposition vous convient : vous signez et renvoyez le devis pour confirmer la formation.

Ils nous font confiance



Et bien d'autres...

Pour vous inscrire

Financement Commune ou EPCI

Mode d'emploi

CONSULTEZ notre catalogue et
REPÉREZ les formations
qui vous intéressent

1

TÉLÉCHARGEZ le bulletin d'inscription
"Commune ou EPCI" sur :

www.univ-brest.fr/formations-elus29

2

TRANSMETTEZ le bulletin d'inscription
signé du maire par mail à :

formations-elus29@univ-brest.fr

Ce bulletin signé vaut convention

3

VOUS RECEVREZ dans la semaine qui
précède la formation une convocation
précisant le lieu et les horaires

4

CONFIRMEZ votre présence par mail à :

formations-elus29@univ-brest.fr

5

Pour vous inscrire

Financement DIFE

Droit Individuel à la Formation des Élus locaux

Mode d'emploi

Attention

Pour vous inscrire vous devrez vous créer une identité numérique sur **FranceConnect+**

IDENTIFIEZ-VOUS sur
moncompteformation.gouv.fr
et accédez au compte
de vos droits disponibles

1

RECHERCHEZ votre formation via le
moteur de recherche de la plateforme

2

EFFECTUEZ votre demande
d'inscription à la formation

3

NOUS VALIDONS
votre demande d'inscription

4

RÉALISEZ votre formation
et nous confirmons votre participation

5

Tarifs communs aux 2 financements

MODULE DE 3 HEURES	150€
MODULE DE 6 HEURES	325€
MODULE DE 12 HEURES	650€
WEBINAIRE DE 2 HEURES*	110€
WEBINAIRE DE 4 HEURES*	220€



Des webinaires pourront être organisés si la situation sanitaire l'impose, en remplacement de modules en présentiel.
Vous serez alors prévenus des changements.

Sommaire

COMMUNICATION – MANAGEMENT – RESSOURCES HUMAINES

- > **NOUVEAU** Mettre en œuvre et animer un projet..... 10

DROIT

- > **NOUVEAU** Communication institutionnelle et maîtrise du risque en période électorale 12
- >  Bien gérer les cimetières et s'ouvrir à de nouveaux modes de funérailles 13
- > **NOUVEAU** Responsabilités de l' élu local : comprendre et identifier les bonnes pratiques pour envisager sereinement les élections municipales de mars 2026 14

FINANCES LOCALES

- > **NOUVEAU** Les marchés publics : Enjeu majeur pour la collectivité, mise à jour de vos connaissances et cas pratiques 16
- > **NOUVEAU**  Le régime de responsabilité des gestionnaires publics : Quel positionnement pour les élus ? Explications et panorama jurisprudentiel 17
- > Diversifier les ressources de votre collectivité par la collecte de fonds privés et le mécénat : les fondamentaux 18

NUMÉRIQUE

- > **NOUVEAU** LinkedIn : Développez une stratégie numérique performante pour votre collectivité 20
- > Sensibilisation à l'Intelligence Artificielle 21

POLITIQUES PUBLIQUES

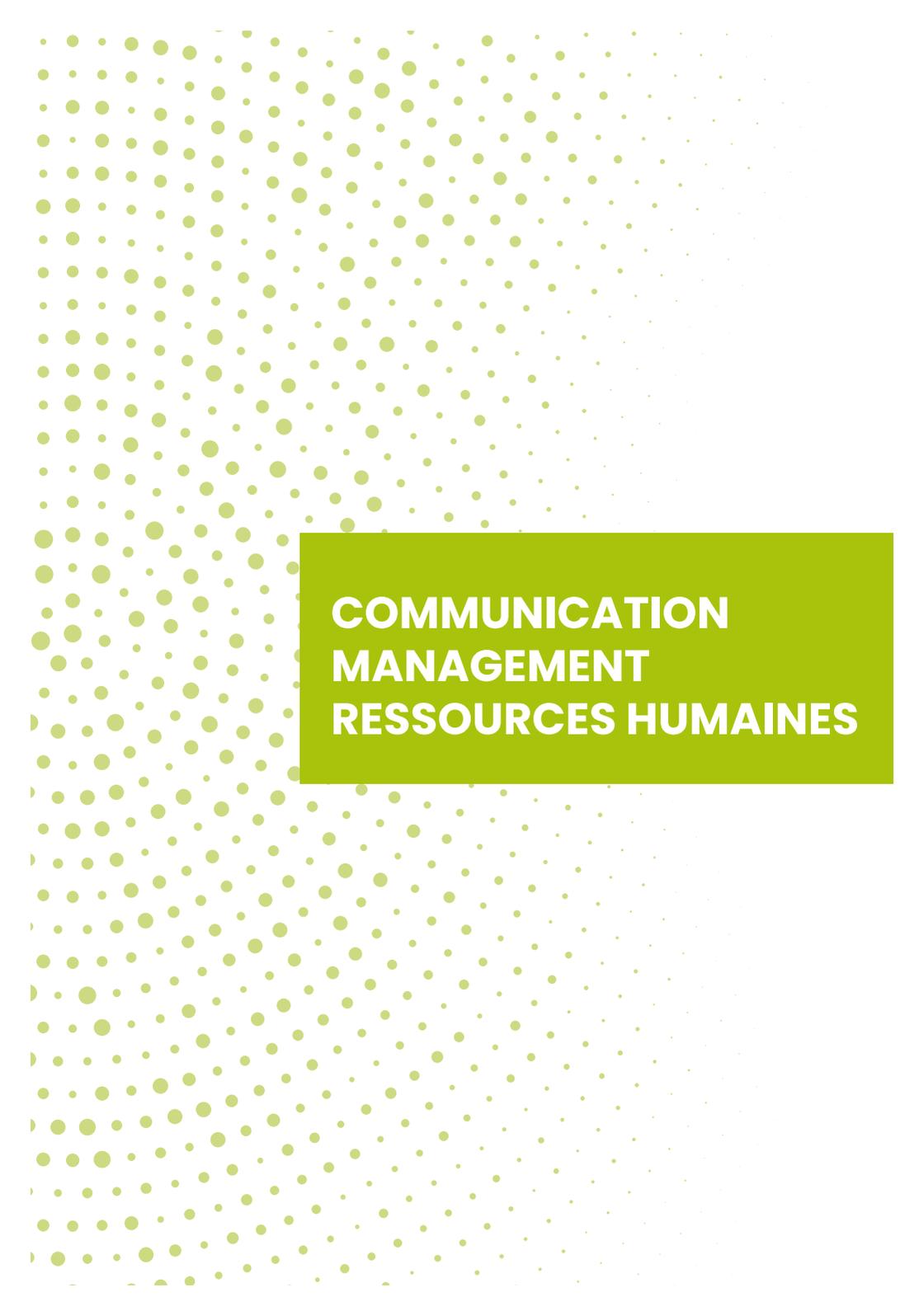
- > Mettre en place et maintenir opérationnel son Plan Communal de Sauvegarde 23
- > **NOUVEAU** Changement climatique : des enjeux globaux aux actions locales Apports, réflexions et échanges de pratiques 24

SANTÉ DU CITOYEN

- > **NOUVEAU** Élus locaux, tous concernés par la santé mentale..... 26
- > **NOUVEAU** Lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Quelle posture pour l' élu, bien comprendre pour mieux accompagner *Serious Escape Game* 27

URBANISME

- > La loi Littoral 29



**COMMUNICATION
MANAGEMENT
RESSOURCES HUMAINES**



INTERVENANTE

Sylvie MESSENGER

Dirigeante du Cabinet

MESKERAN

*Management, organisation,
communication*

LIEU

Quimper

DURÉE

12h (sur 2 jours)

DATES

Mardi 27 mai 2025

et jeudi 19 juin 2025

(9h-17h)

PRÉREQUIS

Venir avec la thématique d'un projet à mettre en œuvre

NOUVEAU

Mettre en œuvre et animer un projet

Cette formation s'adresse aux élus qui souhaitent s'investir, structurer et gérer efficacement un projet.

OBJECTIFS

- > Maîtriser les différentes phases d'un projet
- > Mettre en œuvre les outils de la gestion de projet
- > Assurer une communication de projet efficace

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La conduite de projet

- > Enjeux, objectifs, définition

Les différents types de projet

- > Le changement de mode de fonctionnement

Les parties prenantes : identification, rôle et responsabilités

- > Le chef de projet, ses qualités

Les différentes phases d'un projet

- > Préparation, réalisation, clôture

Définition des jalons

La maîtrise du processus de gestion du projet

- > L'état des lieux, le PDCA, le triangle qualité / coût / délais

L'analyse des risques

- > Les identifier, les évaluer

Le plan d'action

- > Avantages, méthodes

La mobilisation des ressources

- > Ressources humaines, financières, matérielles,
et suivi des coûts

Les outils de pilotage

- > Définitions des objectifs, les indicateurs
- > Mise en place et suivi du tableau de bord

Plan de communication

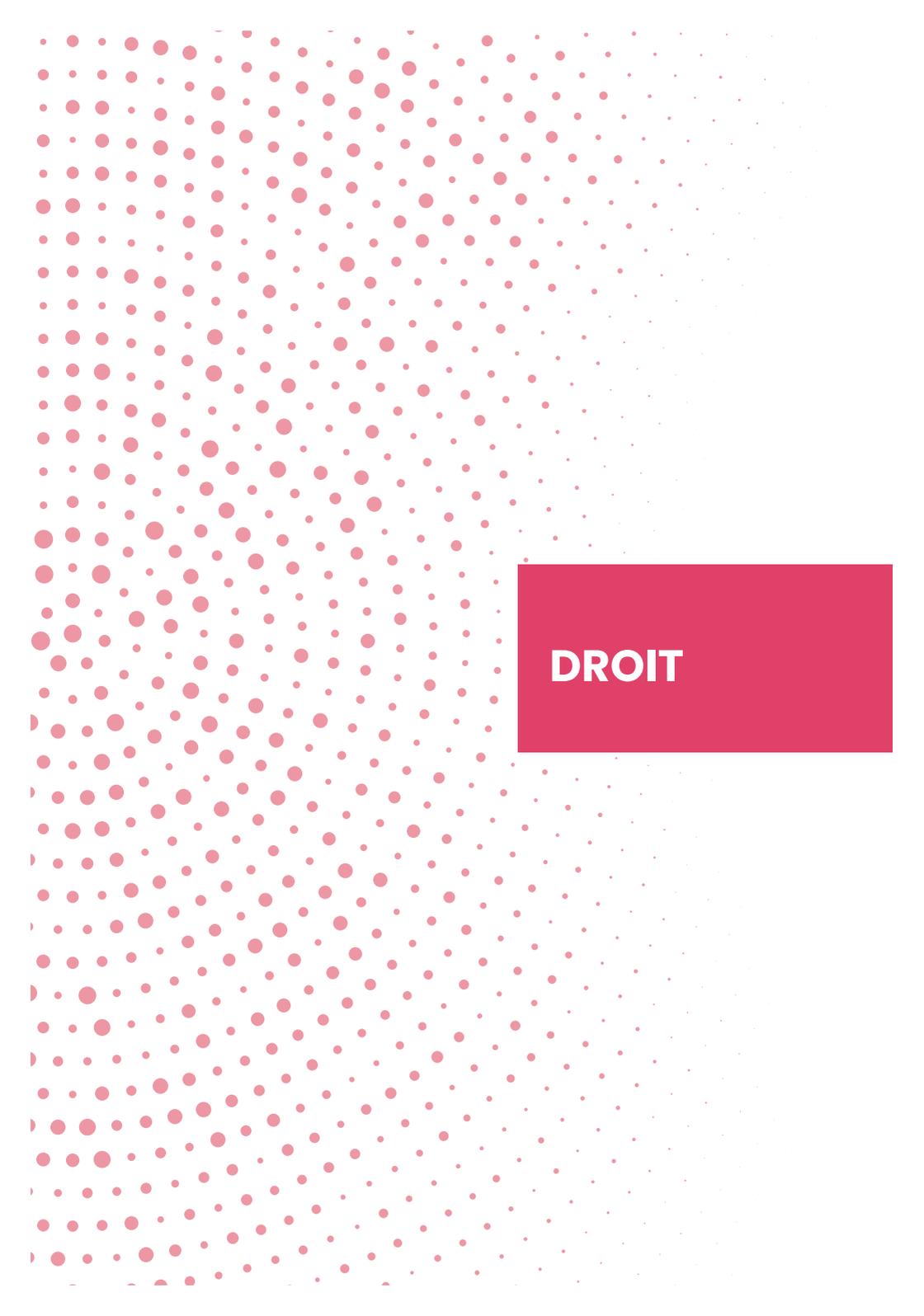
- > Outils de communication interne et externe,
les revues de projet, évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de mise en pratique :

- > Présentation théorique
- > Mises en situation et jeux de rôle
- > Études de cas à partir de situations réelles
- > Techniques de questionnement

Diaporama, fiches outils tout au long du projet, grille d'auto-évaluation sur son projet.



DROIT

DROIT

Communication institutionnelle et maîtrise du risque en période électorale

CONTEXTE

En mars 2025 va commencer la période électorale des prochaines élections municipales qui devraient avoir lieu en mars 2026. Pendant un an, les élus doivent prendre garde à ne pas utiliser les moyens de la collectivité pour leur campagne, au risque que la dépense soit réaffectée au compte de campagne. De plus, pendant 6 mois, il est interdit de réaliser une campagne de promotion publicitaire des réalisations de la collectivité. Il n'est pour autant pas interdit aux collectivités de continuer à communiquer. Alors, comment sécuriser la communication institutionnelle en période électorale ? Quelles sont les limites entre communication institutionnelle et propagande électorale ?

OBJECTIFS

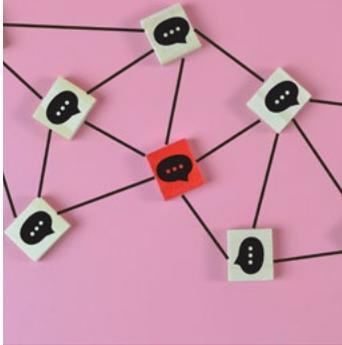
- > Savoir définir et repérer les risques liés à la communication institutionnelle en période électorale
- > Connaître les dons et avantages prohibés, notamment en matière de communication
- > Connaître l'interdiction des campagnes de promotion publicitaire
- > Se familiariser concrètement avec les critères de distinction entre la communication institutionnelle et la propagande électorale

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Présentation du calendrier électorale, des risques et enjeux en matière de communication
- > Les dons et avantages prohibés (personnes et moyens concernés)
- > Les restrictions aux actions de communication des collectivités : l'interdiction des campagnes de promotion publicitaire et les critères de distinction entre la communication institutionnelle et la propagande électorale
- > Après-midi consacré à une mise en application concrète du cadre juridique : cas pratiques et, selon les attendus du groupe, travail de rédaction de documents (outils de communication, procédure de contrôle des outils de communication...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation interactive qui se fera autour d'apports juridiques en lien avec des cas pratiques et quiz proposés aux participants. Travail en sous-groupe. Échanges et corrections pour chaque exercice proposé.



INTERVENANTE

Émilie COLLIN

*Avocate, Docteure en droit public
Expériences juriste en
collectivités territoriales et
déontologue CDG, chargée de
cours à l'Université de Rennes*

LIEU

Quimper

DURÉE

6h

DATE

Vendredi 7 mars 2025

(9h-17h)

DROIT



INTERVENANT

Jean-François PLAYE

*Directeur des affaires juridiques
Ville de Saint-Brieuc*

LIEU

Distanciel

DURÉE

4h
(2 webinaires de 2h en soirée)

DATES

Lundi 17 et lundi 24 mars 2025
(17h-19h)

Bien gérer les cimetières et s'ouvrir à de nouveaux modes de funérailles

CONTEXTE

Les cimetières participent d'un service public municipal obligatoire. Le maire y exerce certains de ses pouvoirs de police et de gestion du domaine public communal. La législation est peu abondante et, parfois, obsolète. Le ministère de l'Intérieur l'explicité régulièrement par circulaire. S'agissant plus précisément des défunts, on note un souci constant du juge de veiller au respect dû aux morts. Dans un contexte de prise en compte du développement durable, de nouveaux modes de funérailles sont imaginés.

OBJECTIFS

Appréhender la triple dimension de ce thème : service public municipal, domaine public communal et pouvoir de police du maire.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Les cimetières : la procédure de création, d'agrandissement et de translation - aménagement, entretien et gestion
 - les cimetières intercommunaux - les nouveaux modes de funérailles (cimetières naturels, forêts cinéraires...) - l'ossuaire municipal
- > L'inhumation : le droit à sépulture - en terrain commun ou en concession (création, délivrance, tarification, reprise), les sites cinéraires et les espaces confessionnels
- > Les pouvoirs de police du maire : la police des cimetières et des opérations funéraires (inhumation et exhumation) - la police spéciale des monuments funéraires menaçant ruine

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports d'éléments juridiques et exemples. Échanges sur les situations vécues en collectivité.

DROIT

Responsabilités de l'élu local : comprendre et identifier les bonnes pratiques pour envisager sereinement les élections municipales de mars 2026

CONTEXTE

L'élu qui s'engage dans la vie locale est rapidement confronté aux nombreuses responsabilités qui accompagnent, depuis plusieurs années, l'accroissement des compétences des collectivités locales.

Les élus sont ainsi soumis à un triple régime de responsabilité :

- > La responsabilité civile, pour les fautes personnelles commises dans l'exercice des fonctions
- > La responsabilité financière (en tant qu'ordonnateur de la Commune)
- > La responsabilité pénale (gestion de la sécurité, conflit d'intérêts...)

OBJECTIFS

- > Comprendre et identifier les différents régimes de responsabilité
- > Mettre en place les outils juridiques, au sein de votre collectivité, afin de limiter l'exposition aux risques

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Présentation des régimes de responsabilité des élus locaux, au travers de nombreux exemples pratiques
- > Outils pratiques de prévention des risques (délégations, rédaction des décisions...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Formation interactive, avec de nombreux exemples pratiques
- > Temps de Questions-Réponses



INTERVENANT

Florent BOUVIER

*Avocat en Droit Public
Cabinet LGP - Spécialiste Droit
des collectivités, Domanialité,
Droit pénal*

LIEU

Brest

DURÉE

3h

DATE

Jeudi 27 mars 2025
(9h-12h)



FINANCES LOCALES



INTERVENANTE

Elizabeth DURIEUX
*Avocate en droit public,
spécialiste marchés publics*
Cabinet LGP Brest

LIEU

Brest

DURÉE

6h

DATE

Jeudi 24 avril 2025
(9h-17h)

NOUVEAU

Les marchés publics : Enjeu majeur pour la collectivité Mise à jour de vos connaissances et cas pratiques

CONTEXTE

Les marchés publics représentent un enjeu majeur pour les collectivités locales, tant sur le plan juridique qu'économique. Avec des réglementations en constante évolution et une attention accrue sur la transparence et l'efficacité des dépenses publiques, il est essentiel que les élus locaux soient formés aux meilleures pratiques en matière de passation et de gestion des marchés publics.

OBJECTIFS

- > **Comprendre le cadre juridique** : familiariser les élus avec les lois et règlements régissant les marchés publics
- > **Développer des compétences pratiques** pour comprendre les tâches d'élaboration et de gestion des appels d'offres
- > **Promouvoir la transparence et l'éthique** : sensibiliser à l'importance de la transparence et des pratiques éthiques dans la gestion des marchés publics
- > **Évaluer les enjeux économiques et sociaux** : identifier comment les marchés publics peuvent contribuer au développement local et à l'innovation

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction aux marchés publics

- > Définition, grands principes et enjeux
- > Cadre législatif et réglementaire

La procédure de passation

- > Procédures adaptées et formalisées
- > La dématérialisation
- > Focus sur les pièces du marché
- > Conditions de participation et critères de sélection
- > Les leviers et outils pour des achats responsables

L'achèvement de la procédure et les risques contentieux

- > Les écueils à éviter en fin de procédure
- > Les différents risques contentieux et leur occurrence

Éthique et transparence

- > Lutte contre le favoritisme
- > Bonnes pratiques pour assurer la transparence

Cas pratiques et études de cas

- > Analyse de situations réelles rencontrées par les collectivités

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > **Apports théoriques** : présentations en "legal design" du cadre juridique et des procédures
- > **Pratique et étude de cas** : analyse de marchés publics réussis et de cas problématiques pour en tirer des leçons
- > **Discussions en groupe** : échanges d'expériences entre élus pour partager des bonnes pratiques et des conseils.
- > **Quiz** : questionnaires ludiques pour mesurer les acquis des participants



INTERVENANT

Thierry MENIL

*Comptable public à la DGFIP,
Formateur en comptabilité
publique et finances locales
UBO SUFCA, IPAG & CNFPT
Formateur pour l'Institut de
Recherches Internationale et
Stratégique (IRIS)*

LIEU

Distanciel

DURÉE

2h

DATE

Vendredi 16 mai 2025
(12h-14h)

NOUVEAU

Le régime de responsabilité des gestionnaires publics : Quel positionnement pour les élus ? Explications et panorama jurisprudentiel

CONTEXTE

L'ordonnance du 23 mars 2022 a posé les bases de la refonte des responsabilités des gestionnaires publics. Cette réforme qui s'inscrit dans la démarche de responsabilisation des gestionnaires publics portée par le programme Action publique 2022 est entrée en vigueur le 1er janvier 2023.

Loin de ne concerner que les administratifs des collectivités locales, la jurisprudence de la Cour des Comptes déjà fournie pose les principes d'une responsabilité élargie sous certains aspects aux élus eux-mêmes.

OBJECTIFS

- > Poser les bases de la réforme
- > Analyser les impacts de cette réforme sur les équipes, mais aussi sur l'engagement managérial de l'élu
- > Envisager la mise en place d'une stratégie de contrôle interne et de cartographie des processus décisionnels

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Rappel du contenu de la réforme :

- > Les infractions
- > Les justiciables
- > Les sanctions

Revue de la Jurisprudence :

- > Exposé et commentaires des arrêts rendus par la Cour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Webinaire interactif

FINANCES LOCALES



INTERVENANTE

Émilie BLANQUAERT

*Consultante et formatrice en
collecte de fonds privés*

LIEU

Brest

DURÉE

7h

DATE

Mardi 20 mai 2025
(9h30-17h30)

Diversifier les ressources de votre collectivité par la collecte de fonds privés et le mécénat : les fondamentaux

Outils alternatifs de diversification des ressources d'un projet, le mécénat et les dispositifs de collecte de fonds privés sont désormais reconnus comme étant de véritables leviers fédérateurs pour l'intérêt général et la vitalité de votre territoire. Vous portez un projet au sein de votre collectivité et vous souhaitez faire appel à la générosité du public et des entreprises ? Mais par où commencer et comment s'organiser ? Quels sont les méthodes, outils et bonnes pratiques à adopter ? Cette formation vous permettra d'appréhender les fondamentaux du mécénat et des dispositifs alternatifs de diversification des sources de financement, de sécuriser votre démarche sur le plan juridique et fiscal, et d'initier une stratégie de fundraising pour lancer une campagne de fonds privés en cohérence avec vos valeurs et votre vision.

OBJECTIFS

- > Comprendre les tendances et motivations du Mécénat des entreprises et des particuliers
- > Maîtriser les différentes méthodes et formes de collecte de fonds privés
- > Comprendre les différences entre le mécénat et le sponsoring
- > Maîtriser le cadre juridique et fiscal du mécénat
- > S'initier à la mise en œuvre d'une stratégie de fundraising

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Matinée :

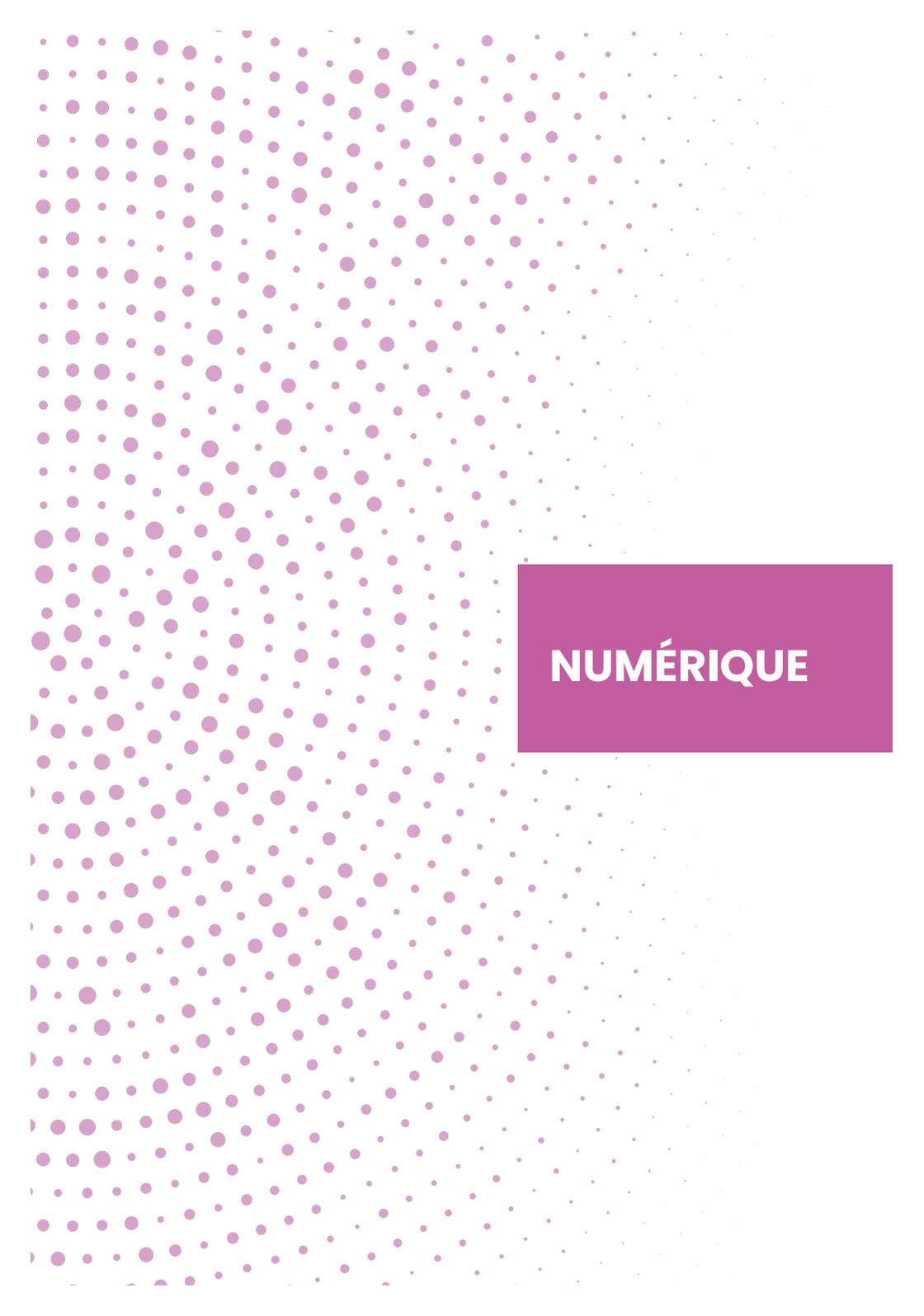
- > Le mécénat VS le sponsoring : définitions, formes, contreparties et cadre juridique et fiscal
- > Les tendances et perspectives de la philanthropie du monde au local
- > Les dispositifs alternatifs de collecte de fonds privés

Après-midi :

- > La consolidation des fondamentaux du projet
- > L'initiation à la planification d'une stratégie de fundraising

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Selon la méthode anglo-saxonne "The Basic Fundraising Wheel". L'intervention est entrecoupée de temps de travail collaboratifs et interactifs pendant lesquels les participants s'exercent de manière active et pratique sur leur projet. Mise à disposition d'une "Boîte à Outils Numérique" partagée, proposant le résumé de la formation, les exercices, la méthodologie de mise en stratégie, des ressources, guides et brochures de mise en pratique, des dossiers de mécénat, les baromètres 2022 du mécénat des entreprises et des particuliers, des conventions "type", des exemples de chartes éthiques et de grilles de reconnaissance... pour élaborer, appliquer et enrichir les acquis.



NUMÉRIQUE

Numérique



INTERVENANT

Philippe LÉOST

*Formateur et créatif chez
LEOST Informatique,
Enseignant en informatique,
création de site, chargé de
cours IUT de Brest*

LIEU

Brest

DURÉE

3h

DATE

Jeudi 13 mars 2025
(17h-20h)

PRÉREQUIS

Venir avec un ordinateur ou
au moins une tablette ou un
smartphone

NOUVEAU

LinkedIn Développez une stratégie numérique performante pour votre collectivité

CONTEXTE

Dans un monde de plus en plus connecté, LinkedIn représente un outil incontournable pour les collectivités souhaitant développer leur visibilité et leur engagement numérique. Cette formation vise à fournir les clés pour une utilisation efficace de LinkedIn, tant pour un compte personnel que pour une page institutionnelle (exemple : une mairie).

OBJECTIFS

- > Créer et optimiser un profil LinkedIn personnel attractif
- > Concevoir et gérer une page LinkedIn pour une mairie
- > Élaborer une stratégie de contenu engageante adaptée à LinkedIn
- > Appliquer des techniques de référencement naturel pour maximiser la portée des publications
- > Maîtriser les bases de la publication d'articles et de posts optimisés

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction à LinkedIn

- > Comprendre l'interface et les fonctionnalités principales
- > Spécificités de LinkedIn pour les collectivités territoriales

Création et optimisation des comptes

- > Stratégies pour un profil personnel attrayant
- > Création et gestion d'une page institutionnelle

Stratégie éditoriale

- > Élaboration d'un calendrier de publications
- > Choix des formats de contenu : posts, articles, vidéos

Techniques de référencement naturel

- > Mots-clés et hashtags pertinents
- > Optimisation des articles pour améliorer leur visibilité

Atelier pratique

- > Simulations de publication et exercices sur des cas concrets
- > Analyse et amélioration de profils existants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques combinés à des exercices pratiques
- > Études de cas spécifiques aux collectivités territoriales
- > Discussions interactives et partage d'expérience
- > Utilisation de quiz pour valider les acquis

Numérique



INTERVENANT

Philippe LÉOST

Formateur et créatif chez
LEOST Informatique,
Enseignant en informatique,
création de site, chargé de
cours IUT de Brest

LIEU

Brest

DURÉE

3h

DATE

Judi 12 juin 2025
(17h-20h)

PRÉREQUIS

Amener le jour de la formation
un ordinateur ou au moins une
tablette ou un smartphone

Sensibilisation à l'Intelligence Artificielle

CONTEXTE

Dans un monde en rapide évolution technologique, l'intelligence artificielle (IA) prend une place de plus en plus importante dans la gestion des collectivités territoriales. L'IA offre des opportunités inédites pour améliorer l'efficacité des services publics, optimiser la gestion des ressources et répondre aux besoins croissants des citoyens de manière plus intelligente et réactive. Cependant, l'intégration de ces technologies soulève également des défis, notamment en termes de confidentialité, d'éthique et de sécurité. Cette formation vise à sensibiliser les élus aux principes de base de l'IA, à ses applications potentielles et aux précautions nécessaires pour une utilisation responsable.

OBJECTIFS

- > Comprendre les principes de base de l'intelligence artificielle (IA)
- > Explorer les applications de l'IA dans les collectivités territoriales
- > Identifier les opportunités et les défis associés à l'IA
- > Encourager une réflexion éthique sur l'utilisation de l'IA

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction à l'Intelligence Artificielle

- > Définition et historique de l'IA
- > Différentes branches de l'IA (machine learning, deep learning...)

Applications de l'IA dans les Collectivités Territoriales et l'action publique

- > Utilisation de l'IA dans les services publics (exemples concrets)
- > IA et gestion des infrastructures (transports, énergie...)
- > IA et amélioration des services aux citoyens (santé, éducation, sécurité)
- > Besoins prédictifs de l'action publique avec l'IA

Opportunités et défis de l'IA

- > Avantages de l'IA pour les collectivités territoriales
- > Défis techniques et organisationnels
- > Problèmes de confidentialité et de sécurité des données

Réflexion éthique sur l'utilisation de l'IA

- > Questions éthiques et juridiques
- > La transparence et l'équité dans les systèmes d'IA
- > Études de cas et discussions interactives

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Formation interactive incluant des apports théoriques et pratiques
- > Utilisation de quiz pour tester les connaissances des participants
- > Échanges en groupe et corrections pour chaque exercice proposé



POLITIQUES PUBLIQUES

POLITIQUES PUBLIQUES



INTERVENANTS

Mathias LAVOLE

ou

Victor BIARNEIX

IRMa Grenoble

LIEU

Brest

DURÉE

6h

DATE

Jeudi 20 mars 2025

(9h-17h)

Mettre en place et maintenir opérationnel son Plan Communal de Sauvegarde

CONTEXTE

Toutes les collectivités peuvent aujourd'hui être amenées à gérer dans l'urgence des catastrophes naturelles, technologiques...

La mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est essentielle pour assurer la sécurité et la protection des habitants. Ce plan permet de coordonner les actions des différents acteurs locaux, tels que les services de secours, les autorités locales et les associations de bénévoles, afin de répondre efficacement à la situation d'urgence. De plus, il renforce la résilience de la communauté en favorisant la préparation et la sensibilisation aux risques, ce qui est crucial pour faire face aux imprévus.

En se préparant et en se dotant d'un **Plan Communal de Sauvegarde** (formation, nouveau mode d'organisation, nouveaux outils techniques...) la commune saura faire face à une situation de crise.

OBJECTIFS

- > Connaître l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise
- > Analyser les risques et les vulnérabilités pour définir les stratégies d'action et la cartographie opérationnelle
- > Mettre en place le PCS en interne ou piloter efficacement la sous-traitance
- > Maintenir en condition opérationnelle le PCS dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains), avec quels outils ?
- > Concevoir des outils documentaires d'aide à la décision opérationnels
- > Mettre en place un Poste de Commandement Communal (PCC) opérationnel simple et pratique, les outils et les matériels utiles

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Fondements et contexte réglementaire du Plan Communal de Sauvegarde
- > Organisation départementale des secours
- > Le Plan Communal de Sauvegarde : méthodologie d'élaboration
- > Présentation de retours d'expérience

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'IRMa propose des formations qui favorisent l'interactivité entre les participants et l'intervenant expert. Le module sera organisé de manière à favoriser la participation et les échanges entre et avec les stagiaires. Cette formation utilise plusieurs modes d'apprentissage en alternance : apports de connaissances théoriques, échanges entre les stagiaires, simulations, études de cas.



INTERVENANTE

Anne-Cerise TISSOT

*Consultante et formatrice en
transition écologique chez
ACT | Animation,
Concertation & Territoires*

LIEU

Brest

DURÉE

6h

DATE

Jeudi 26 juin 2025
(9h-17h)

NOUVEAU

Changement climatique : des enjeux globaux aux actions locales Apports, réflexions et échanges de pratiques

CONTEXTE

Le changement climatique est un phénomène global, qui semble lointain et incertain. Il génère dans nos sociétés de plus en plus d'écoanxiété, souvent accompagnée d'un sentiment d'impuissance. Or ces bouleversements à l'échelle mondiale sont causés par nos choix, actions et comportements, de l'échelle individuelle à internationale, depuis l'ère industrielle. Ils ont déjà, et auront encore, des effets notoires sur les territoires, et ce de manière différenciée. L'échelle locale est donc un maillon indispensable dans la lutte contre le changement climatique, qu'il s'agisse d'atténuation ou d'adaptation. Qu'en est-il en Bretagne ? Comment les élus locaux peuvent-ils s'emparer de cette question ? C'est notamment ce que nous aborderons lors de cette formation.

OBJECTIFS

- > **Comprendre** les principales causes et conséquences du changement climatique, de l'échelle mondiale à l'échelle locale
- > **Connaître** des outils et leviers d'action mobilisables à l'échelle des collectivités pour faire face à ces enjeux
- > **Disposer de ressources** pour aider à la décision, argumenter et convaincre un auditoire de la nécessité de l'action climatique

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le changement climatique

- > Causes et conséquences à l'échelle globale
- > Chiffres clés
- > Enjeux en France et en Bretagne

Outils et leviers d'action pour les collectivités

- > Atténuation et adaptation : késako ?
- > Le cadre international, national et régional
- > Les documents de planification
- > Les autres leviers d'action à l'échelle locale

Ressources pour l'aide à la décision et à l'argumentaire en faveur du climat

- > Acteurs et ressources clés
- > Zoom sur les services climatiques
- > Comment lever les freins psychologiques et faire face au climatocépticisme ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation sera menée avec des méthodes pédagogiques dites actives ou participatives. Vous serez ainsi **acteurs de votre apprentissage**. Le programme sera marqué par **l'alternance** de techniques, supports, formats... notamment avec de nombreux allers-retours entre **théorie et pratique, réflexion et échanges**.



**SANTÉ
DU CITOYEN**



INTERVENANTE

Dr Laure BLETON
Psychiatre CHU Brest

LIEU

Brest

DURÉE

6h

DATE

Jeudi 15 mai 2025
(9h-17h)

NOUVEAU

Élus locaux, tous concernés par la santé mentale

CONTEXTE

La santé mentale est plus que l'absence de troubles mentaux, c'est une composante importante de notre santé. La santé mentale s'appréhende aujourd'hui comme un continuum allant du bien-être aux troubles psychiques, en passant par la souffrance psychosociale. La plupart des déterminants de santé mentale ne dépendent pas des soins, ni des médecins ou des hôpitaux, mais sont liés au contexte social et économique.

Les élus locaux sont confrontés régulièrement à plusieurs difficultés : ordre public, dangerosité, handicap, souffrance psychosociale (chômage, isolement, précarité, vulnérabilité, fragilité...). Ils disposent de plusieurs leviers pour agir sur les déterminants de la santé mentale (aménagement urbain, environnement, activités physiques, lutte contre les inégalités sociales et territoriales...) et de ressources territoriales.

OBJECTIFS

- > Définir la santé mentale et ses déterminants
- > Échanger sur les représentations de la santé mentale
- > Apporter des repères sur les troubles psychiques et leur impact dans l'espace public
- > Identifier des ressources (acteurs, dispositifs) œuvrant dans le champ de la santé mentale au niveau national, départemental et local

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Apports théoriques :
 - Données chiffrées santé publique (photographie de la population finistérienne)
 - Évolutions des dernières années
 - Raisons de l'évolution
- > Déconstruction des représentations
- > Définition des messages clés (acculturation, repérages et réactions à adopter)
- > Repères pour les situations de crise (ex : soins sans consentement)
- > Interlocuteurs et réseau partenarial
- > Échanges avec divers professionnels et usagers concernés par la santé mentale
- > Partage d'expériences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et pratiques au regard du vécu des participants.

Échanges avec des professionnels et usagers concernés par la santé mentale autour d'une table ronde de partage d'expérience.



INTERVENANTE

Simona ANTIN

*Ingénieure pédagogique,
CESIM Santé*

LIEU

Brest

DURÉE

7h

DATE

Jeudi 22 mai 2025
(9h-17h)

NOUVEAU

**Lutte contre les violences sexistes et sexuelles
Quelle posture pour l'élu, bien comprendre
pour mieux accompagner
Serious Escape Game**

Malgré la prise de conscience individuelle et collective, et la médiatisation du sujet ces dernières années, la courbe des violences conjugales ne diminue pas. Ces violences ont des conséquences graves sur la vie et la santé des victimes et engendrent aussi des coûts impressionnants en termes de santé publique, d'économie et de société en général.

Les avancées législatives sont notables (Loi sur l'égalité réelle de 2014, Grenelles des violences conjugales, 2019) et visent des actions de prévention, de protection et notamment des actions de sensibilisation et de formation. Les collectivités, élus et agents, ont un rôle à jouer sur le terrain pour répondre aux besoins spécifiques concernant les victimes de violence et pour appliquer la politique globale de lutte contre les violences faites aux femmes.

OBJECTIFS

La formation permet, à partir d'une mise en situation ludique, de sensibiliser, former, donner des outils concrets pour :

- > Reconnaître, comprendre les violences conjugales
- > Prendre en charge, accompagner et orienter les victimes
- > Adopter une posture opérationnelle pour le dépistage et la prévention des faits de violence intrafamiliale

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Sensibiliser, faire prendre conscience de la violence faite aux femmes
- > Changer les représentations sur la prise en charge des femmes victimes de violence
- > Faire connaître les stéréotypes de genre et les différents types de violence
- > Faire connaître le cycle de la violence, les mécanismes de l'emprise psychologique, le profil des victimes/des auteurs
- > Savoir dépister la violence, évaluer la gravité et prendre en charge les victimes (écouter, questionner, expliquer)
- > Connaître le cadre légal (définitions, dispositifs de protection et d'aide, scénarios d'urgence...)
- > Renforcer l'implication des collectivités (élus, agents) dans la lutte contre les violences
- > Mener une réflexion dans la collectivité sur les dispositifs à mettre en place : espace d'accueil adapté, hébergement temporaire....
- > Faire connaître les partenariats possibles, pour orienter vers des propositions d'aide (services sociaux, autorités, associations, structures locales) et ce pour un soutien efficace des victimes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Serious escape game (mise en situation ludique et scénarisée ; capitalisation et débriefing)
- > Recommandations de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé (HAS), apports théoriques et outils pratiques



URBANISME

URBANISME**La loi Littoral****CONTEXTE**

Les élus des communes littorales peuvent être confrontés à de nombreuses questions :

- > Qu'est-ce qu'une agglomération ou un village ?
- > Comment définir les secteurs déjà urbanisés de la loi "ELAN" ?
- > Comment identifier les espaces remarquables ?
- > Comment articuler la loi Littoral, le SCoT, le PLU et les autorisations ?

Au fil des années, la jurisprudence est venue peu à peu préciser la façon dont la loi doit être appliquée. Il reste cependant des zones d'ombre dans lesquelles le contentieux vient rapidement se glisser.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

À travers de nombreuses illustrations, cette formation permet de comprendre les principales notions de la loi afin de l'appliquer en réduisant les risques.

Le formateur présentera les dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles.

Cette journée *Actus* accordera une large place aux cas pratiques.

INTERVENANT**Loïc PRIEUR**

Avocat en droit public et en droit de l'urbanisme, Enseignant-Chercheur à Sorbonne Université

LIEU

Quimper

DURÉE

6h

DATE

Mardi 17 juin 2025
(10h-17h30)

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Contact

Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance

Centre de Formations des élus du Finistère

20 avenue Victor Le Gorgeu
CS 93837 - 29238 Brest cedex 3

Tél. **02 98 01 81 76**

Mail : **formations-elus29@univ-brest.fr**

www.univ-brest.fr/formations-elus29

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Formation Continue et Alternance
Université de Bretagne Occidentale

@sufcaUBO